



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 JANVIER 2016

DAMELEVIERES

**Présents** : MMS SONREL VILLAUME GESQUIERE PYTHON DUJARDIN RIVET  
GREGOIRE GRUCKER FAGOT ALLALA CITE DARGENT  
**MMES** JAY-BEGIN OHNET CHERY-GAUDRON SAINT-DIZIER LEROY SENN  
GRUNFELDER AUBURTIN ANCELIN BLOUET

**Excusé(e)s et représenté(e)s** :

Mme GEANT représentée par Mme JAY-BEGIN

Le Compte Rendu du précédent Conseil Municipal – 16/12/2015 - est distribué en séance sera à valider lors du prochain Conseil Municipal

**Débat d'Orientation Budgétaire (Christophe SONREL)**

En Préambule M. Le Maire précise que le DOB ne s'impose pas dans les communes de moins de 3500 habitants mais depuis 2012, il a fait le choix d'ouvrir la période de construction budgétaire par ce débat.

Il s'agit là du point de départ des débats à poursuivre.

C'est en quelque sorte une préfiguration des priorités que l'on se fixe.

Il indique que naturellement le contexte international et national au niveau économique a des conséquences sur la vie de la commune.

- Baisse de 8 % des investissements dans les communes entre 2014 et 2015 (étude la banque postale)
- 75 % des investissements publics en France sont réalisés par les collectivités territoriales.
- Le transfert des personnels de l'Etat vers des collectivités territoriales et mise en place obligatoire des TAP ont obligé à des recrutements et une augmentation de la masse salariale.
- Baisse des dotations.

A contrario, on constate une augmentation des dotations de péréquation, de solidarité. Dotation de Solidarité Rurale, mais la compensation n'est pas entière.

On constate au niveau national une diminution de l'épargne brute des communes, ce qui engendre une baisse des investissements voire une augmentation des taux d'imposition.

**Il est rappelé les éléments du Projet de Loi de Finances pour 2016**

- Poursuite de la baisse des dotations pour les Collectivités territoriales
- Maintien du fonds de péréquation intercommunale (transfert des communes riches vers les pauvres) à hauteur de 220 000 €
- Maintien de la DETR
- FCTVA : à partir du 01/01/2016 : tous les travaux seront éligibles, et le taux va évoluer en lien avec l'évolution de la TVA. 15.61 % => 16.404 % (sur 20%)
- Financement du CNFPT. 1% des salaires jusqu'en 2015. Le taux passe à 0.9 %.
- Evolution des bases fiscales fixée à 1% ( 0.8% en 2015) soit 10 000 € supplémentaires pour la commune.

**En ce qui concerne la commune de DAMELEVIERES**

La population en progression au 01/01/2015 elle s'élève à 3208 habitants (INSEE)  
Chiffres prévisionnels proposés dans les documents.

## **Budget de fonctionnement :**

Recettes :

Progression de 40 000 € des recettes liées aux impôts locaux, liées à des évolutions fiscales foncières décidées par le gouvernement.

Baisse de 43 000 € de la DGF, mais cette baisse est atténuée par l'augmentation du nombre d'habitants qui est un des critères de calcul.

Charges de personnel + 100 000 € depuis 2013 : cette évolution est liée à

- Refonte des grilles indiciaires des catégories C et avancement de grades : + 22 000 €
- Recrutement des agents recenseurs en 2015 : 6400 €
- 2 emplois d'avenir sur la commune : 24 000 €
- 2 CUI : + 18336 €
- Augmentation des taux de cotisation : + 10 % pour l'IRCANTEC + 13 000 €

Achats: maîtrise des dépenses et renégociation des contrats.

Charges externes : augmentation de la participation au SDIS (obligatoire) et SIS (TAP)

Résultat global en progression.

## **Investissement**

Subventions : avec des subventions liées à des travaux de 2014.

Besoin de financement de 321 418 € financé par l'excédent du budget de fonctionnement

Restes à réaliser : Sur les années précédentes, ils étaient négatifs. En 2015, ils sont positifs.

## **EMPRUNT**

Evolution des ratios d'endettement à prendre avec précaution. Seuils d'alerte = 1.8

En 4 ans, nous pourrions rembourser si nous n'avions que notre épargne brute.

## **Prospectives pour l'année 2016**

### **Fonctionnement**

Compte-tenu des éléments énoncés, une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement et une mutualisation des dépenses s'imposent. Le prêt de matériel avec Blainville est un exemple.

(Nacelle/chapiteau /mise à disposition d'un agent sur de la chaudronnerie)

Baisse des dotations.

Mais on peut espérer ne pas augmenter les taux d'imposition des habitants.

Pas de recours à l'emprunt afin de maîtriser la dette, tant que de nouveaux emprunts n'arrivent pas à échéance.

### **Investissements.**

Tranche 3 rue du Vignoble.

Etude aménagement rue de la gare.

La politique d'austérité touche aussi les bailleurs sociaux, le projet d'aménagement de la rue du grand pré prend donc du retard.

Fin de l'aménagement de la salle Jean Ferrat.

Réfection des sanitaires de l'école Louis Aragon Primaire

Fin de la construction des sanitaires du bassin de plein air : en régie et en mutualisation avec les bénévoles du sport boules et pétanques.

Concours d'architectes pour la mise aux normes de la salle des fêtes – début des travaux en 2018

Réflexion autour de la construction d'une maison funéraire.

Réaménagement du foyer des jeunes.

M. Cité souhaite savoir si les travaux de rénovation de la rue sainte Libaire sont envisagés et à quelle date.

M. Le Maire reconnaît que la rue est en mauvais état. Les travaux seront programmés en fonction de la capacité financière de la commune et mais surtout du SIE, car il n'est pas envisageable de refaire cette rue sans refaire les réseaux humides.

Cet investissement ne peut être envisagé avant 2019.

M. Dargent souhaiterait qu'au DOB soit associé la présentation du budget du SIE.

M. Le Maire indique qu'il s'agit d'une entité juridique distinct de la commune et que son budget n'a pas à être débattu dans les différents conseils municipaux. La commune est représentée par des délégués.

Le président du SIE, M. Rivet, précise que le SIE est composé de 4 communes et que Damelevières vient de bénéficier de travaux dans la rue du Vignoble et la rue du Muguet.

Il a sollicité les communes sur leurs besoins, une priorisation sera établie par le conseil syndical.

Les réseaux peuvent être refaits sans envisager forcément l'enrobé.

A la demande de M. Dargent sur la nature des travaux engagés M. Le Maire informe que peu de travaux sont programmés sur Damelevières, d'autres communes ayant des urgences en termes d'assainissement.

M. Dargent souhaite savoir ce que signifie DGF

M. Le Maire lui répond : Dotation Générale de Fonctionnement.

### **Programme d'investissement et demande de subventions (Christophe SONREL)**

DETR – enveloppe globale pour l'arrondissement de Lunéville est maintenue.

A l'unanimité le conseil municipal sollicite le soutien de l'Etat au titre de la DETR sur deux dossiers.

- Aménagement de sécurité carrefour rue du vignoble et Rue du Général Leclerc  
101537.28 € HT
- Rénovation des sanitaires 44 000 € - rénovation des vestiaires du stade municipal :  
64 000 € et complément de travaux Espace Maurice Villaine pour un accès pour les Personnes à Mobilité Réduite par une plate-forme : 8932 € HT éligibles pour un total de  
126 919.08 € subvention espérée à hauteur de 40 %.

### **Convention GRDF (Christophe SONREL)**

A l'unanimité le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec GRDF. Le taux est fixé par l'Etat il s'est monté à 2500 € en 2015 pour la commune.

### **Modification du PDIPR (Hervé PYTHON)**

Convention signée en Octobre 2013 avec le CD54 pour accéder aux parcelles privées communales et balisage de ces espaces par le CD 54 pour permettre l'accès aux promeneurs. Mise en valeur de zones privilégiées sur la commune.

Un aménagement à la convention a déjà été signé en 2014 sur un autre point.

Modification : ajout du sentier d'interprétation de l'ENS du Plain. Engagement à laisser un accès aux promeneurs et à entretenir cet accès. Déjà fait par la CCVM et la commune.

Le balisage sera réalisé une fois la convention signée par les bénévoles du club vosgien.

### **Demande de subvention du COS (Sylvie CHERY-GAUDRON)**

A l'unanimité le conseil municipal octroie une subvention de 1000 € au Comité des Œuvres Sociales de la commune.

### **Information du CM sur les Délégations octroyées au Maire**

Vente de concession de cimetière

Contrats de prestations de services

AFISIO dératisation

Fourrière Velaine en Haie

Cotisations : AMF / certification forestière Lorraine / CAUE / fédération Nationale des Communes forestières.

6182 : Documentation générale et technique : abonnement Est Républicain + internet + code électoral journal des maires AMF –

## Questions de l'opposition

### **1. Etat du personnel de la commune**

Documents qui font partie du budget.

- 27 salariés
- 21 agents techniques
- 2CAV 2 CUI
- 2 Nt
- 15 T
- EJ
- 32 salariés
- 1 apprentie
- 4 CUI
- 3 Cav
- 10 Non titulaires
- 14 Titulaires

### **2. Programme des réunions pluri mensuel ?**

M. Le Maire indique que cela est compliqué en raison d'emploi du temps variables de certains adjoints. Il s'engage à communiquer les dates dès que le bureau les fixera.

Le Maire  
C. SONREL